



## Communiqué intersyndical Moselle du 28 février 2020 CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, FA-FPT, FSE

Après deux mois et demi de mobilisation, la détermination de tous les salariés, chômeurs, retraités ou jeunes de Moselle qui ont combattu par la grève, les manifestations et les actions pour le retrait de la réforme des retraites reste intacte.

Malgré la colère et l'opposition massive, le gouvernement reste droit dans ses bottes et n'est toujours pas en capacité de présenter une évaluation cohérente de sa réforme, ni de préciser le montant des pensions et des droits.

Seules certitudes qui ressortent des débats à l'Assemblée nationale, le système par points qui conduira à baisser le niveau des pensions et l'âge d'équilibre qui imposera les départs en retraite à partir de 65 ans, restent la pierre angulaire de ce projet qui va conduire à la casse de tous les régimes de retraite existants.

Devant son incapacité à convaincre et animé par une détermination à mener sa politique au profit des marchés financiers, le gouvernement menace d'utiliser le « 49.3 », mettant fin au débat à tous les niveaux, de même qu'à toute illusion de démocratie.

L'immense majorité des salariés du privé comme du public et de la population ont bien compris la duperie du système universel par points. Conscients des enjeux que représente la bataille des retraites, ils ne plieront pas et n'abandonneront pas le combat pour le retrait du projet.

Les syndicats **CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, FA-FPT, FSE de Moselle** soutiennent toutes les actions de grève décidées, ou qui seront décidées, contre la réforme des retraites, dans les assemblées générales ; comme c'est le cas notamment des avocats en grève depuis 7 semaines, ou de l'appel à la grève dans les universités à compter du 5 mars.

Les syndicats appellent les salariés à soutenir les initiatives locales prévues dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes du 8 mars.

Les organisations syndicales **CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, FA-FPT, FSE de Moselle**, convaincues que le blocage de l'économie est seul susceptible de faire reculer le gouvernement, appellent à organiser dans toutes les entreprises et administrations des assemblées générales pour décider la grève, à participer à toutes les initiatives locales et départementales pour exiger le retrait du projet.

Elles invitent toutes leurs structures syndicales et les salariés à répondre massivement à tout appel des organisations syndicales si le gouvernement a recours au « 49.3 », et notamment à se rassembler devant la préfecture à Metz et les sous-préfectures du département.

Les organisations syndicales **CGT, FO, FSU, Solidaires, CNT, FA-FPT, FSE de Moselle** appellent d'ores et déjà à une **manifestation à Metz mardi 17 mars** (14 heures place de la Gare) pour maintenir la pression sur le gouvernement et préparer la réussite de la grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestation du 31 mars.

Dans ce cadre, elles demandent à leurs syndicats ou sections syndicales dans les entreprises et les administrations de **préparer et décider la grève à compter du 31 mars, dans les mêmes conditions que le 5 décembre dernier.**

**L'intersyndicale de Moselle renouvelle son préavis de grève interprofessionnelle à durée indéterminée** pour permettre à tous les salariés des entreprises privées et des administrations de se mettre en grève.